

## LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC. ANNONCE UNE OFFRE DE DÉBENTURES DE 250 MILLIONS DE DOLLARS

---

**Winnipeg, le 18 mars 2019** – La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) (la « Financière IGM ») a annoncé aujourd'hui qu'elle a fixé le prix d'une émission de débentures d'un capital de 250 millions de dollars. Les débentures seront offertes par l'entremise d'un groupe de placeurs pour compte dirigé par BMO Marché des capitaux et RBC Marchés des Capitaux.

Les débentures seront datées du 20 mars 2019 et viendront à échéance le 21 mars 2050. Elles porteront intérêt au taux de 4,206 % par année payable semestriellement à terme échu, en versements égaux (sauf en ce qui concerne le versement initial) le 21 mars et le 21 septembre de chaque année, à compter du 21 septembre 2019. Le prix des débentures a été fixé de façon à ce qu'elles procurent un rendement à l'échéance de 4,206 %.

L'offre de débentures devrait prendre fin le ou vers le 20 mars 2019. La Financière IGM utilisera le produit net pour le rachat prévu de la totalité des six millions d'actions privilégiées de premier rang de série B à dividende non cumulatif de 5,90 % (« actions privilégiées de série B ») émises et en circulation, et pour ses besoins généraux. Après la clôture de l'offre, la Financière IGM devrait déposer un avis de rachat des actions privilégiées de série B le ou vers le 30 avril 2019. Conformément aux modalités relatives aux actions privilégiées de série B, le prix de rachat de chaque action privilégiée de série B sera de 25 \$, auquel s'ajoutera un montant égal à la totalité des dividendes déclarés mais non versés, déduction faite de l'impôt que la Financière IGM doit retenir sur ces dividendes.

L'offre de débentures sera faite au moyen d'un supplément au prospectus simplifié de la Financière IGM daté du 23 novembre 2018. Une fois déposé, le supplément sera accessible sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les débentures n'ont pas été et ne seront pas inscrites en vertu de la *Securities Act of 1933* des États-Unis d'Amérique, telle qu'elle a été modifiée (la « *U.S. Securities Act* »), ni d'une loi sur les valeurs mobilières d'un État américain. Ces titres ne peuvent être offerts, vendus ni livrés aux États-Unis ni à des personnes des États-Unis (selon la définition de *U.S. person* donnée au *Regulation S* de la *U.S. Securities Act*) ou pour leur bénéfice. Ce communiqué de presse ne constitue en aucune manière une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat des débentures aux États-Unis.

### À propos de la Société financière IGM

*La Société financière IGM Inc. est, au Canada, l'une des principales sociétés de services financiers personnels et l'un des plus grands gestionnaires et placeurs de fonds communs de placement et d'autres produits de gestion d'actif et gère un actif total d'environ 158 milliards de*

dollars au 28 février 2019. Elle exerce principalement ses activités par l'entremise d'IG Gestion de patrimoine, de Placements Mackenzie et d'Investment Planning Counsel.

## MEMBRE DU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE LA CORPORATION FINANCIÈRE POWER

**Ne pas communiquer aux agences de transmission américaines, ni diffuser aux États-Unis.**

### Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats opérationnels de la Financière IGM à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Financière IGM, la date de clôture prévue de l'offre, l'intention de la Société financière IGM de racheter des actions privilégiées de série B de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Financière IGM considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Financière IGM et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Financière IGM et de ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques d'exploitation et liés à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Financière IGM à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Financière IGM pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste précitée ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Financière IGM. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Financière IGM n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

*Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des risques et des incertitudes associés aux activités de la Financière IGM et des facteurs et hypothèses significatifs sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, se reporter aux documents d'information de cette dernière. Ces documents ont été déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et sont accessibles à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).*

**Pour de plus amples renseignements :**

**Relations avec les médias**

Alida Alepian  
Capital-Image  
514-739-1188, poste 239  
[aalepian@capital-image.com](mailto:aalepian@capital-image.com)

Nini Krishnappa  
416-355-2630  
[nini.krishnappa@igmfinancial.com](mailto:nini.krishnappa@igmfinancial.com)

**Relations avec les investisseurs :**

Keith Potter  
204-956-8119  
[investor.relations@igmfinancial.com](mailto:investor.relations@igmfinancial.com)